

N<sup>o</sup> 11  
 Olivier  
 Camile Louise  
 âgée de 2 ans

L'an mil huit cent cinquante trois, le vingt quatrième jour du  
 mois de février, à deux heures après midi, en la mairie et l'auditoire  
 nous Louis Joseph Ober, Maire officier de l'état civil de la com-  
 mune de Viguerne, Canton et arrondissement de Saint-Omer,  
 Département du Pas de Calais, ont comparu Charles Joseph Olivier,  
 âgé de vingt neuf ans, ouvrier papetier et Pierre Joseph Bailly,  
 âgé de vingt cinq ans, aussi ouvrier papetier, tous deux domiciliés  
 en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Camile Louise  
 Olivier, âgée de deux ans, née et domiciliée en cette Commune  
 fille du premier comparant et de Elise Joseph Guilman  
 est décédée en la maison de son père sise en cette dite Commune  
 au jour d'hui à six heures du matin. La dite déclaration faite  
 par les sieurs Charles Joseph Olivier et Pierre Joseph Bailly

ci dessus dénommés le premier père de la défunte nous <sup>4 me pt</sup> <sub>11. 12</sub>  
 étant assurés du décès par notre transport, auprès de la personne  
 décédée, nous en avons sur le champ dressé le présent acte.  
 Lecture faite, les comparants ont déclaré ne savoir signer  
 de ce mferpelle et nous adons signé.

M. Ober